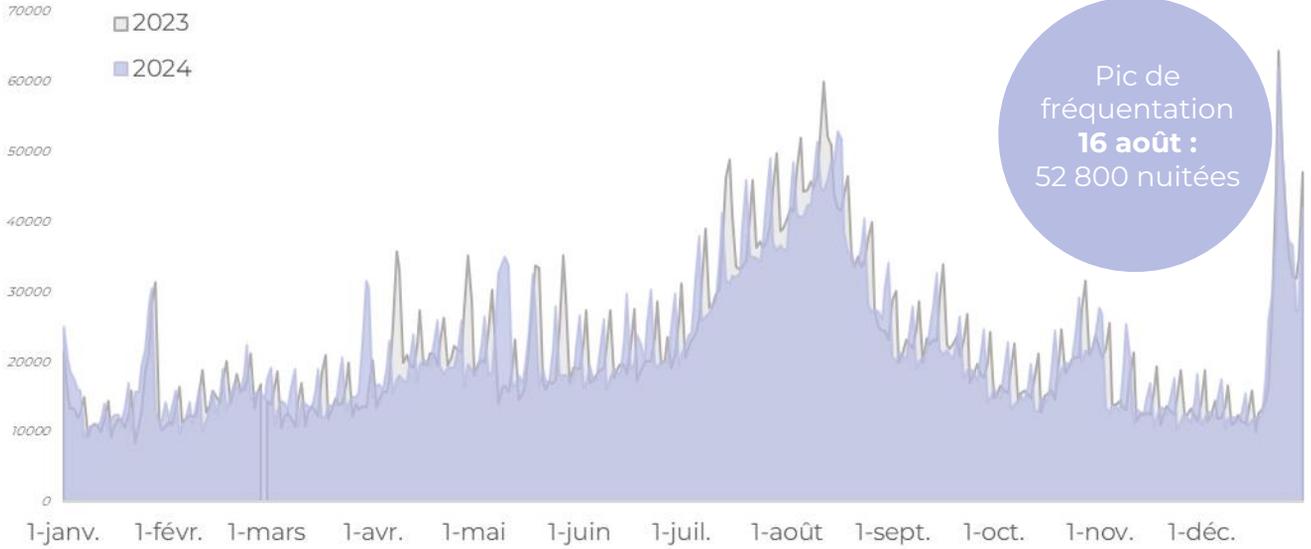


Bien comprendre les volumes : une nuitée touristique = 1 touriste vu entre 00h00 et 6h (cf. Déf. d'un touriste p2)

FRÉQUENTATION et nuitées touristiques

7,9 millions de nuitées touristiques totales (-2,5% / 2023) | 16% de la fréquentation des Charentes



Saisonnalité touristique

Répartition des nuitées par saison

	Charente	Charentes
Avant-saison Avril - Juin	24%	25%
Haute-saison Juillet - Août	29%	42%
Après saison Septembre - Octobre	15%	14%
Arrière saison Janvier - Mars / Novembre - Décembre	32%	19%
SAISON Avril - Octobre	68%	81%

Répartition mensuelle des nuitées



Durée moyenne de séjour

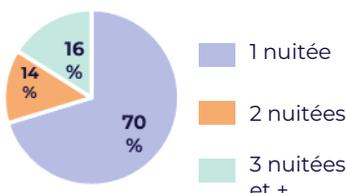
	CHARENTE	CHARENTES
Annuelle	2,3 jours	3,5 jours
En juillet/août	2,7 jours	4,4 jours

ORIGINE et nuitées touristiques

	Français	Etrangers
Ensemble des séjours	54%	46%
Séjours 3 nuits & +	62%	38%

Bien comprendre :
une nuitée touristique = 1 touriste étranger vu entre 00h00 et 6h (cf. Déf. d'un touriste)

Répartition des séjours étrangers par nombre de nuits



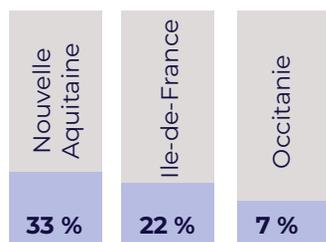
TOP 3

Nationalités

	Total Nuitées	Ensemble des séjours
1	Royaume-Uni	Royaume-Uni
2	Espagne	Espagne
3	Pays-Bas	Portugal

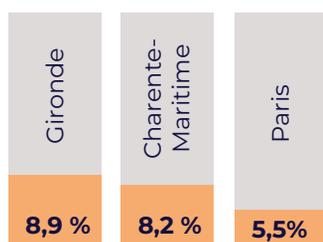
TOP 3

Régions



TOP 3

Départements



Séjours de 3 nuitées & +



EXCURSIONNISME

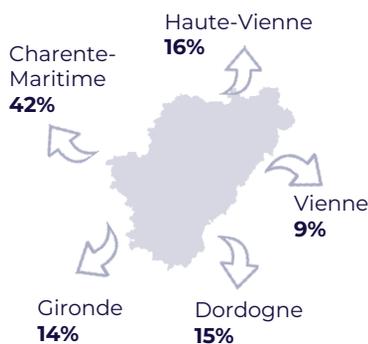
MOBILITÉ TOURISTIQUE



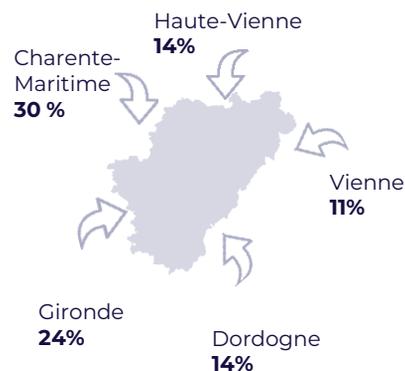
14,8 millions d'excursions

Répartition par saison	
Avant-saison Avril - Juin	26%
Haute-saison Juillet - Août	24%
Après saison Septembre - Octobre	14%
Arrière saison Janvier - Mars / Novembre - Décembre	33%
SAISON Avril - Octobre	67%

Où se rendent les touristes dormants sur le département (hors Charente) ?



D'où proviennent les excursionnistes en visite sur le territoire ?



MÉTHODOLOGIE et lexique

Flux Vision Tourisme » est une solution innovante développée par Orange et co-construite avec le réseau Tourisme & Territoires. Ce dispositif est centré autour de la production d'indicateurs de mobilité à partir de l'analyse du déplacement des personnes via le réseau mobile.

Définition d'un touriste : Personne qui n'est ni résidente, ni habituellement présente dont, la zone d'observation n'est pas sa zone de résidence (zone de présence majoritaire sur laquelle la personne doit passer au moins 22 nuits) et qui a été vue de manière non récurrente sur cette zone : au maximum sur 4 semaines (au moins une fois par semaine) sur les 8 dernières semaines.

Le segment "touristes" comprend les touristes "classiques" de loisirs et d'affaires, ainsi que d'autres types de population qui répondent à la définition : transporteurs routiers qui passent la nuit dans le département, saisonniers ou personnes en mission professionnelle de moins de 22 nuits dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie ou le tertiaire... Ces mêmes catégories de personnes sont observées dans un autre segment selon leur temps de présence et de récurrence dans le département.

Définition d'un excursionniste : Personne présente plus de 2h sur la zone d'observation, ne réalisant pas de nuitée la veille et le soir du jour étudié et présente moins de 5 fois en journée (5 journées distinctes) sur les 15 derniers jours.



Avant-saison : avril - mai - juin

Haute-saison : juillet - août

Arrière-saison : janvier - février - mars / novembre - décembre

Après-saison : septembre - octobre